

«Italianité» de Moïse Katumbi : Me Thambwe Mwamba dénonce un «faux débat»

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 801 du vendredi 27 au dimanche 29 octobre 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Recul démocratique et processus électoral biaisé...

Kinshasa dans le viseur de Washington

P. 2

Bassins forestiers : les représentants de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong boycottent le Sommet de Brazzaville

Le Sommet des trois bassins forestiers se déroule du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville. Son ambition : coordonner les politiques de lutte contre la déforestation, protéger le climat, les tourbières et accélérer la transition énergétique. Mais la rencontre se fera essentiellement entre les représentants du bassin du Congo. Pour Denis Sassou-N'Guesso, président de la République du Congo, qui s'est imposé en dernière minute, ravisant à la République Démocratique du Congo la tenue de ce Sommet, c'est un cuisant échec diplomatique. C'est aussi son leadership – s'il en existe un – dans le bassin du Congo qui est remis en cause.

P. 2



PARLONS-EN

L'Oncle Sam alerte

ECONEWS

Outre Atlantique, on reste sceptique sur le processus électoral en cours en République Démocratique du Congo. A cet effet, Washington exprime de sérieuses réserves sur la crédibilité de ce processus électoral tel que mené par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de Denis Kadima, son président.

Il faut reconnaître qu'à Washington, le dossier RDC est traité au plus haut niveau de l'Etat, c'est-à-dire dans le Bureau Oval, symbole du pouvoir américain. Son actuel locataire, Joe Biden, se montre de plus en plus regardant à tout ce qui se passe en RDC. C'est donc sans surprise que le président des Etats-Unis vient de réitérer les sanctions américaines contre tous ceux qui entravent le processus électoral en RDC.

(Lire en page 2)

Les propos «tribalo-régionalistes» du gouverneur John Kabeya lui valent une sévère mise en garde du CSAC

P. 4

Route Kananga – Mbuji-Mayi : l'IGF irrite Samcrete, indispose le FPI et expose la RDC à des représailles financières

P. 5

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA GECAMINES

P. 7

53 % des Congolais ne croient pas à la «crédibilité» du processus électoral (Sondage Les Points)

P. 8

Recul démocratique et processus électoral biaisé...

Kinshasa dans le viseur de Washington

Pour un avertissement, c'en est vraiment un. Vu de Washington, le processus électoral en cours en RDC est passé à la loupe. Dans le Bureau Oval où siège le puissant président des Etats-Unis, le moindre geste des dirigeants congolais, particulièrement ceux de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), est passé au scanner. Et décidément, Washington ne cache pas ses inquiétudes par rapport à la marche de la RDC vers les élections générales du 20 décembre 2023. La remarque n'émane pas du Département d'Etat américain, mais du président

Contrairement aux thèses régulièrement rapportées par le gouvernement et les témoins de l'Union sacrée de la nation (USN), ou assénées, sans grande conviction, par le Conseil supérieur de la communication et de la communication (CSAC), la campagne électorale bat plus que jamais son plein. En fait, elle ne s'est jamais vraiment arrêtée dès le premier jour qui a suivi la passation de pouvoirs en janvier 2019. Faisant chorus avec le Chef de l'Etat lui-même, ses partisans n'ont eu de cesse de placarder en toute impunité des affiches géantes appelant à la réélection de Félix Tshisekedi.

L'on pourrait hausser les épaules et se dire qu'après tout sous les tropiques, les mandats présidentiels se suivent et se ressemblent. Qu'une classe politique qui renverse une majorité parlementaire sans passer par la case élections ne mérite pas qu'on en fasse grand cas... Sauf que, vu de l'extérieur, les faiseurs des rois en Afrique subsaharienne ne l'entendent

pas de cette oreille.

Et quand l'embastillement devient la règle et la liberté individuelle l'exception, que des assassinats politiques remettent en mémoire des temps que l'on croyait révolus, où profitant des faiblesses d'une classe politique corrompue, des pays voisins accourent à la curée et se disputent des dépouilles de l'éléphant agonisant.

C'est sur ces entrefaites que la Maison Blanche estime que la situation en République Démocratique du Congo continue de constituer « une menace inhabituelle et extraordinaire » pour la politique étrangère des Etats-Unis.

Le président Joe Biden vient en effet de prolonger d'un an le décret 13413 du 27 octobre 2006 tel que modifié par le décret présidentiel 13671 du 8 juillet 2014 « qui autorise des sanctions en raison d'actions ou de politiques qui compromettent le processus démocratique ou les institutions démocratiques en RDC ».

Il est question de violences et d'atrocités de toutes natures qui n'ont jamais

cessé et qui valurent jadis aux caciques de l'ancien régime de sanctions du département d'Etat et de l'Union européenne.

Problème : ces anciens caciques-là ont depuis tourné casaque et se sont rangés sous la bannière du successeur de Joseph Kabila. Avec la dernière saute d'humeur de la Maison Blanche, il est désormais acquis que la blanchisserie n'aura pas correctement fonctionné, plusieurs parmi eux risquant de connaître une nouvelle vague de sanctions.

Ce n'est qu'une question de temps. A l'approche des élections, l'épée de Damoclès des «partenaires» se fait de plus en plus menaçante. Les Américains ont annoncé, avant que d'autres pays, notamment ceux de l'Union européenne, ne leur emboîtent le pas.

LA MENACE EST RÉELLE

A moins d'un mois des élections du 20 décembre 2023, la CENI peine encore à convaincre, accumulant des ratés qui entament de plus en

plus la crédibilité du processus électoral en cours.

Face à Denis Kadima, il y a deux contraintes qui continuent à se dresser sur son chemin. Il y a d'un côté, le défi sécuritaire qui devient plus pressant que jamais avec le regain d'activisme des terroristes du M23, toujours soutenus en armes et munitions par le Rwanda. De l'autre côté, il y a le défi technique ou logistique que la CENI aura du mal à relever sans un appui conséquent de la Monusco.

Entre le Gouvernement congolais et la Monusco, le temps est quelque peu mourose, au regard de la forte pression exercée par les dirigeants congolais pour un retrait accéléré des troupes onusiennes à dater de la fin de cette année. Sans compter la forte pression exercée sur l'Opposition qui se dit traquée de toutes parts.

Dans ce décor, tout aussi imprévisible, la crainte est bien réelle sur la capacité de la CENI à répondre au rendez-vous électoral. Les Etats-Unis n'ont donc pas tort de tirer la sonnette d'alarme. Il y a danger !

PARLONS-EN L'Oncle Sam alerte

(Suite de la Une)

Contrairement aux années antérieures, il y a un détail très important qui doit être pris en compte. Avec ces nouvelles menaces américaines, on se rend compte que l'appel n'est pas parti du Département d'Etat, mais plutôt de la Maison Blanche. Ce qui témoigne de toute la pertinence de l'insistance des Etats-Unis.

Pourquoi ce regain d'intérêt ? La raison est bien simple. Préoccupé par l'instabilité qui a gagné la région de l'Afrique de l'Ouest qui aligne déjà quatre coups d'Etat, Washington craint donc que ce phénomène ne gagne finalement la région instable de l'Afrique Centrale. Déjà, le virus de coup d'Etat a ressurgi au Gabon. Vu de Washington, tout doit être mis en œuvre pour contrôler, à défaut, stopper sa progression en Afrique Centrale.

Pays charnière, à cheval entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, la RDC compte énormément pour les Etats-Unis qui n'accepteraient pas de la voir sombrer dans l'anarchie par le fait des élections mal organisées. Ce qui explique le grand intérêt que le président Biden, repris dans des termes ne prêtant à aucune confusion.

A Kinshasa, l'on commettrait une grave erreur en minimisant ce nouvel avertissement de l'administration Biden. Ce n'est pas anodin, encore moins un fait isolé. Cette nouvelle menace tient d'une logique que les Etats-Unis ont, d'ailleurs, exprimé à maintes reprises. Sur ce point, Washington n'est pas prêt à transiger.

Que reste-t-il alors à faire pour les autorités de Kinshasa, particulièrement la CENI, seul pouvoir organisateur des élections générales de décembre prochain ?

La réponse est bien simple : la CENI ferait œuvre utile en prenant en compte toutes les remarques qui lui ont été adressées. Tout comme le pouvoir en place à Kinshasa qui doit se refuser de tomber dans l'auto-satisfaction en se cachant derrière une déclaration souverainiste inappropriée.

A moins de deux mois des élections du 20 décembre 2023, rien n'est encore perdu. Il s'agit de ramener la confiance dans les rangs de toutes les parties prenantes.

Bassins forestiers : les représentants de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong boycottent le Sommet de Brazzaville

Le Sommet des trois bassins forestiers se déroule du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville. Son ambition : coordonner les politiques de lutte contre la déforestation, protéger le climat, les tourbières et accélérer la transition énergétique. Mais la rencontre se fera essentiellement entre les représentants du bassin du Congo. Pour Denis Sassou-N'Guesso, président de la République du Congo, qui s'est imposé en dernière minute, ravissant à la République Démocratique du Congo la tenue de ce Sommet, c'est un cuisant échec diplomatique. C'est aussi son leadership – s'il en existe un – dans le bassin du Congo qui est remis en cause. Toujours est-il qu'aux côtés d'autres chefs d'Etat des pays du bassin du Congo, le Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sera présent ce samedi à Brazzaville pour la clôture de cette rencontre qui n'a pas finalement été à la hauteur de ses attentes.



Une vue des participants à l'ouverture du Sommet des trois bassins forestiers, à Brazzaville, le 26 octobre 2023

C'est ce jeudi 26 octobre 2023 que s'est ouvert à Brazzaville, la capitale de la République du Congo, un Sommet consacré aux trois grands bassins forestiers : Amazonie, Congo et Bornéo-Mékong. Les experts ont commencé les travaux le même jeudi. Ils seront suivis par les ministres vendredi et les chefs d'Etat samedi 28 octobre. La rencontre se fera

cependant essentiellement entre les représentants d'un seul bassin, le Bassin du Congo.

Ce sommet devait en effet être celui des «trois bassins». Mais, de fait, selon le programme officiel, aucun haut représentant de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong n'est attendu à Brazzaville. Samedi, jour de clôture des travaux le chef de l'Etat congolais Denis

Sassou-N'Guesso sera uniquement entouré d'homologues africains, dont le Président Félix Tshisekedi de la République Démocratique du Congo.

À l'ouverture du sommet, intervenant en visioconférence, Alexandra Morea de l'Organisation du traité de coopération amazonienne, a tout de même salué l'initiative. Et samedi, les participants suivront, par le même canal, un message du président brésilien Lula.

RFI rapporte qu'aucune explication officielle n'a été donnée sur l'absence de représentants de deux autres bassins. Les organisateurs veulent malgré tout essayer de porter lors de cette rencontre les messages et les revendications du Brésil et de l'Indonésie.

Pour rappel, l'ambition du Sommet de Brazzaville est de coordonner les politiques de lutte contre la déforestation, de protéger le climat, les tourbières et d'accélérer la transition énergétique.

«Italianité» de Moïse Katumbi : Me Thambwe Mwamba dénonce un « faux débat »

C'est un authentique pavé dans la mare ou pire, un véritable coup de tonnerre dans le ciel faussement serein de la Cour constitutionnelle. A la veille de l'examen ce vendredi 27 octobre 2023 par la Haute Cour d'une douzaine de dossiers relatifs aux contentieux électoraux, dont celui mettant en question la nationalité du candidat Moïse Katumbi, l'ancien Garde des Sceaux Alexis Thambwe Mwamba est sorti de son silence pour affirmer que l'ancien gouverneur du Katanga n'a jamais joui de la nationalité italienne. Il affirme qu'il avait en personne fait établir en son temps un certificat de nationalité

jamais annulé à ce jour. La sortie médiatique de l'ancien président du Sénat, l'un des rares caciques du FCC à n'avoir pas traversé la rue pour rejoindre avec armes et bagages l'Union sacrée, on le conçoit, est de nature à mettre la Cour constitutionnelle et les auteurs des deux requêtes en invalidation, Noël Tshiani (lui-même candidat à la présidentielle) et un certain Tshivuadi Mansanga, dans un profond embarras. A moins d'apporter de nouvelles preuves étayant leurs allégations qui ne feraient pas le poids devant une Cour résolument indépendante et apolitique.

ECONEWS

S'exprimant sur une radio étrangère (Radio France internationale en l'occurrence), Alexis Thambwe Mwamba n'y est pas allé par quatre chemins, déclarant d'emblée que Moïse Katumbi n'a jamais eu la nationalité italienne.

«J'ai délivré un certificat de nationalité à Katumbi et ce certificat n'a jamais été annulé. Il faut laisser la candidature de Katumbi et il ne faut pas embraser le pays [...] Je n'avais jamais eu la preuve que Moïse Katumbi était Italien. Il y a eu des dénonciations qui ont été réfutées par l'avocat de Moïse Katumbi, Me Eric Dupont-Moretti (Actuel ministre de la Justice de la République française. ndlr) qui a écrit à la commune de San Vito Dei Normanni. En réaction, l'administration italienne a confirmé que Moïse Katumbi n'a jamais eu la nationalité italienne. Ce débat est une distraction, un faux débat ».

Pour étayer son argumentaire, l'ancien ministre de la Justice et Garde des Sceaux sous le régime du président Joseph Kabila fait référence à la démarche entreprise en 2018 par l'avocat français de Moïse Katumbi, Me Eric Dupont-Moretti. Face à la polémique naissante et à la veille des élections de cette année-là, alors que son client était en exil, ce dernier avait adressé le 9 juillet 2018 une correspondance à ce sujet au maire de la commune italienne de San Vito Dei Normanni (Province de Brindisi dans les Pouilles). La réponse reçue à l'époque du maire Domenico Conte était sans équivoque : « Nous ne pouvons fournir aucune information quant à la nationalité de Moïse Katumbi Chapwe en ce que celui-ci n'est pas inscrit - et n'a jamais été - au registre de l'état civil et/ou de la population des citoyens de San Vito Dei Normanni ».

L'on pourrait croire qu'à ce stade le dossier est clos, sans préjudice bien évidemment des soubassements politiques qui poussent à l'invalidation d'un candidat qui, manifestement, fait peur au camp des tenants du pouvoir. Quitte aux requérants

d'apporter de nouvelles preuves qui viendraient soutenir la thèse mortifère de « Congolais de père et de mère », une invention basée sur un projet de loi taillé sur mesure, et tendant à écarter Moïse Katumbi de la course à l'élection présidentielle.

KATUMBI, LE PARFAIT BOUC ÉMISSAIRE ?

Le revirement spectaculaire de Me Thambwe Mwamba est à plus d'un titre interrogateur. Lui qui, dans les remous préélectoraux de 2018 déclarait à l'annonce d'un éventuel retour d'exil de Katumbi : « Dès qu'il met le pied sur le sol congolais, je l'arrête ! » et revenu à une forme de sagesse morale qui ne manquera pas de recadrer la suite du processus électoral, dès lors que sa déclaration apparaît comme un défi lancé à la Cour constitutionnelle.

Quant au concerné, il ne semble pas faire grand cas de accusations dont il fait l'objet depuis sa rupture d'avec l'Union sacrée de Félix Tshisekedi.

Souvent, sur le mode ironique, il ne manque pas de se gausser du costume de bouc émissaire dont il est régulièrement affublé, renvoyant dans le cordes ses destructeurs qui lui font porter le chapeau de la vie chère, le manque d'électricité, la non-prise en charge des déplacés de guerre, le salaire médiocre des fonctionnaires et militaires, le manque des bourses aux étudiants congolais, le manque des bancs dans les écoles ou des médicaments dans les hôpitaux.

ENSEMBLE ALERTE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Craignant un coup fourré au niveau de la Cour constitutionnelle pour invalider son leader à la présidentielle de décembre, Ensemble pour la République, parti politique de Moïse Katumbi, a pris le soin d'alerter, par une lettre datée du 25 octobre 2023 et signée par son secrétaire général, Dieudonné Bolengegete, le président de la haute Cour, Dieudonné Kamuleta, sous l'intitulé « Démenti formel sur la



prétendue détention d'une nationalité étrangère par notre candidat à l'élection présidentielle», Moïse Katumbi Chapwe».

D'emblée, le SG de Ensemble note : « Notre parti a eu vent, depuis un certain temps, la détention par notre candidat à l'élection présidentielle, Monsieur Moïse Katumbi Chapwe, d'une nationalité autre que congolaise qu'il a toujours fièrement portée pourtant. Après avoir été notifié de la requête sous RCE 011/PR de Monsieur Tshiani K. Muadiamvita Noël, nous avons enfin compris l'origine de ces rumeurs et prenons, d'ores et déjà, soin d'apporter un démenti formel ».

Il continue : « Il ne fait l'ombre d'aucun doute, que Monsieur Tshiani, après son échec patent de faire passer une loi inconstitutionnelle au parlement, tente, par un acharnement injustifié, de revenir à la charge en faisant des déclarations d'une légèreté inacceptable pour quelqu'un qui aspire à briguer la Magistrature suprême de notre pays ».

Se référant au passé récent de Tshiani, qui a échoué à faire passer au Parlement sa proposition de loi sur la « congolité », Dieudonné Bolengegete indique : « Il y a lieu de rappeler à Monsieur Tshiani qu'en République Démocratique du Congo, seul le Certificat de nationalité délivré par l'Autorité compétente, en l'occurrence le Ministre de la

Justice, fait foi quant à la possession de la nationalité congolaise. Et que la contestation de la nationalité, même d'un challenger gênant, ne saurait se faire en se basant sur les coupons de presse é la manière d'un puzzle ».

Avant de lever toute équivoque : « Notre candidat, Monsieur Moïse Katumbi Chapwe est bien détenteur de son certificat de nationalité congolaise. Monsieur Tshiani, qui se spécialise vraisemblablement dans la collection des coupons de presse, n'a aucune compétence pour statuer sur la nationalité des citoyens congolais, peu importe l'adversité, l'animosité ou même la haine qu'il porte contre l'un d'eux. Il ne saurait en être autrement d'autant plus que dans le cas de notre candidat, la réponse de l'administration italienne à la lettre de Maître Eric Dupont-Moretti, son avocat conseil de l'époque et actuel Ministre français de la Justice, est à ce sujet sans équivoque ; car il y est dit clairement que Moïse Katumbi Chapwe n'a jamais été détenteur de la nationalité italienne ».

Et de poursuivre : « C'est dans le même souci de taire définitivement des rumeurs gratuites entretenues, notamment par Monsieur Tshiani qui se dévoile de plus en plus, que notre candidat, par le biais de son cabinet conseil 'Mwamba & Milan Advocates', a également saisi l'administration zambienne dont la réponse non

équivoque, par l'entremise de son Ministre des Affaires étrangères, établit que Monsieur Moïse Katumbi Chapwe n'a jamais été répertorié comme citoyen zambien ».

A ce titre, Ensemble pour la République est convaincu qu'« il s'agit là encore et somme toute, d'une affabulation à laquelle nous a habitué malheureusement Monsieur Tshiani K. Muadiamvita Noël, après l'épisode raté de passage de sa pseudo proposition de loi, notoirement anticonstitutionnelle ».

Dieudonné Bolengegete termine sa correspondance par un appel à la sagesse de la Cour constitutionnelle : « La présente vous étant adressée à toutes fins que de droit, nous espérons qu'elle vous aura édifié ».

QU'EN SERA-T-IL ? NUL NE LE SAIT.

Toujours est-il que c'est aujourd'hui vendredi que la Cour constitutionnelle a fixé l'affaire qui oppose Noël Tshiani à Moïse Katumbi. A ce stade, il n'y a donc aucune spéculation – la sentence finale revenant à la Cour constitutionnelle, dernier rempart pour prétendre à la présidentielle du 20 décembre 2023.

C'est dire que le sort de Moïse Katumbi Chapwe, candidat validé en première instance par la CENI, dépend de huit juges constitutionnels qui siègent au tout de leur président, Dieudonné Kamuleta Badibanga.

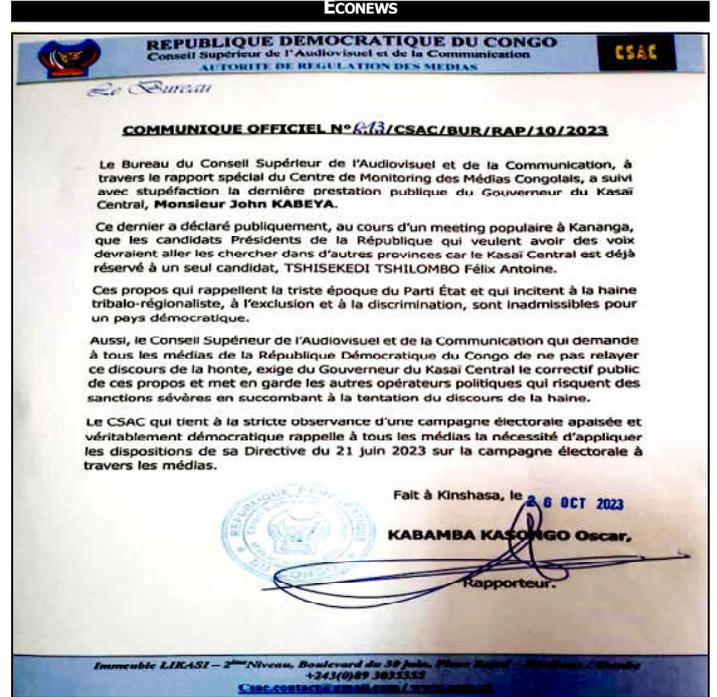
Les propos «tribalo-régionalistes» du gouverneur John Kabeya lui valent une sévère mise en garde du CSAC

A moins d'un mois de la campagne électorale, dont le lancement est prévu le 19 novembre 2023, des esprits se surchauffent autant à Kinshasa que dans les provinces. A Kananga, le gouverneur du Kasai Central, John Kabeya, a fait l'objet d'un dérapage qui n'a pas laissé indifférent le CSAC (Conseil supérieur de l'audio-visuel et de la communication). En promettant d'interdire aux autres candidats président de la République de ne pas battre campagne dans sa province, estimant que l'espace Kasai est réservé «à un seul candidat,

Tshisekedi Tshilombo Félix-Antoine», le CSAC note que le gouverneur John Kabeya tombe dans l'incitation à «la haine tribalo-régionaliste, à l'exclusion et à la discrimination». Faits «inadmissibles», estime le CSAC, dans un pays démocratique. Il lui est exigé, par conséquent, «le correctif public de ses propos» qui ne vont pas dans le sens d'un processus électoral apaisé et démocratique. Voici l'intégralité de la mise en garde du CSAC.



Capture d'écran de l'adresse du gouverneur John Kabeya devant ses partisans à Kananga



Entre le M23 et les ADF, le Nord-Kivu pris en étau

Massacre imputé aux Forces démocratiques alliées, combats contre les rebelles du M23. La province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, a connu de nouvelles violences meurtrières ce mardi.

Mardi matin, l'information d'une nouvelle tuerie s'est répandue comme une traînée de poudre. Au moins 26 morts dans le territoire de Beni, dans le nord de la province, épicentre des exactions des Forces démocratiques alliées (ADF). Venues d'Ouganda, les ADF ont fait du Nord-Kivu leur fief au mitan des années 1990, tuant depuis lors des milliers de civils.

En 2019, ils ont prêté allégeance au groupe jihadiste État islamique, qui revendique désormais certaines de leurs actions dans ce qu'il nomme sa «province d'Afrique centrale». Tout récemment, sur le territoire ougandais, ils ont été accusés d'avoir tué trois personnes dont deux touristes étrangers, le 17 octobre dans le parc Queen Elizabeth. Une action revendiquée le lendemain par l'EI.

Lundi soir et jusqu'au petit matin mardi, des as-



L'entrée Nord de la ville de Goma

saillants présentés par les autorités comme des miliciens ADF ont attaqué un quartier périphérique de la ville d'Oicha, pillant et tuant, essentiellement à l'arme blanche. «Nous venons de déposer 26 corps à la morgue», a déclaré dans la matinée Darius Syaira, rapporteur de la société civile du territoire de Beni. Ce bilan a été confirmé par un porte-parole de l'armée. En colère, des manifestants ont mis le feu à des véhicules humanitaires qui s'approprièrent à distribuer des vivres. «Nous n'avons pas besoin d'aide humanitaire,

nous voulons la sécurité», déclarait un manifestant.

INTENSES COMBATS AU SUD

À l'autre bout de la province, les combats qui s'étaient intensifiés depuis début octobre entre les rebelles du M23 et des groupes armés pro-gouvernementaux se sont rapprochés à une vingtaine de kilomètres au nord de Goma, ville de plus d'un million d'habitants adossée à la frontière rwandaise.

«Il y a des combats à Kibumba depuis ce matin, a

déclaré une source sécuritaire ayant requis l'anonymat. Les rebelles affrontent les «wazalendo» [nom donné aux groupes armés dits «patriotes»]. Le M23 vient de tirer deux bombes sur nous et nous sommes en train de répliquer.»

Officiellement, l'armée respecte un cessez-le-feu exigé par une médiation régionale, mais des témoins affirment que des militaires et des «patriotes» combattent ensemble contre le M23. Cette rébellion, qui a repris les armes fin 2021, est soutenue par le Rwanda selon Kinshasa et le groupe d'experts des Nations unies – ce que Kigali dément.

«LA SITUATION EST DE PIRE EN PIRE»

Dans l'après-midi, le porte-parole de Peter Cirimwami, nouveau gouverneur militaire de la province, a accusé les rebelles «appuyés par l'armée rwandaise» d'avoir attaqué une position de l'armée. «Face à cette provocation, toutes les dispositions ont été prises», a-t-il dit dans un communiqué. Selon une autre source sécuritaire et un témoin civil, l'armée a utilisé un avion de chasse Sukhoi-25 contre les rebelles.

Dans un communiqué publié le 24 octobre, le cabinet du gouverneur militaire du Nord-Kivu a également accusé le M23 d'avoir procédé à des tirs de mortiers «ayant conduit à la mort d'un soldat de la force régionale de l'EAC».

«La situation est de pire en pire. Les deux côtés échangent des tirs d'armes lourdes, a indiqué un habitant. Nous sommes obligés de fuir». La coordination humanitaire des Nations unies (Ocha) en RDC estimait lundi à près de 200 000 le nombre de personnes qui ont dû fuir leurs maisons depuis le 1er octobre dans les territoires de Rutshuru et Masisi. Les combats, qui touchent aussi le territoire de Nyiragongo, plus proche de la capitale provinciale, ont causé ces dernières semaines plusieurs dizaines de morts, civils ou combattants.

Le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a évoqué lundi une «énième incursion» de l'armée rwandaise la semaine dernière et «une cinquantaine» de civils tués par les rebelles. Un porte-parole du M23 a fermement démenti.

AVEC AFP

Route Kananga – Mbuji-Mayi : l'IGF irrite Samcrete, indispose le FPI et expose la RDC à des représailles financières

C'est par un communiqué de presse daté du 23 octobre 2023 que l'IGF (Inspection générale des finances) a informé l'opinion publique du blocage par ses services d'un paiement de 27 millions USD en faveur de l'entreprise égyptienne Samcrete, chargée de la construction de la route Kananga – Mbuji-Mayi, suivant une convention signée entre l'Etat congolais et la République Arabe d'Egypte.

ECONEWS

Dans son communiqué, l'IGF justifie son veto par le fait que Samcrete doit justifier l'utilisation d'une enveloppe antérieure de plus de 27 millions USD qui lui avait été accordée en août 2022 pour laquelle elle (IGF) dit n'avoir retracé qu'une réalisation physique d'à peine trois (3) millions USD.

48 heures après, la réaction de Samcrete n'a pas tardé. Dans un communiqué signé ce mercredi 25 octobre 2023, depuis son siège de l'Egypte, Samcrete rejette tou-

tes les «allégations» de l'IGF et dit disposer de toutes les preuves possibles - en fait et en droit - qui justifient «l'inexactitude des éléments allégués» par l'IGF.

Dans son communiqué, Samcrete regrette la précipitation avec laquelle l'IGF a alerté l'opinion publique, avant même qu'il n'y ait confrontation entre les deux parties.

Tout en menaçant d'initier une action en justice pour réparation des préjudices subis en vertu de ces contrevérités, Samcrete se dit toujours disposé à se plier aux termes du contrat



La route Kananga – Mbuji-Mayi en construction

condu avec le FPI.

Il y a lieu de rappeler que le rapprochement entre Samcrete et le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) est le fait d'une convention signée entre la République Démocratique du Congo et la République arabe d'Egypte, en présence des Chefs d'Etat de deux pays, et ce, en marge d'une visite officielle du Président Félix Tshisekedi au

pays des Pharaons.

C'est dire que Samcrete a une bonne raison de ramener l'IGF à l'accord conclu avec le FPI, sous l'entière bénédiction de l'Etat congolais.

Vu sous cet angle, on peut donc s'interroger sur les raisons évidentes qui ont poussé l'IGF à enjamber les procédures prévues dans l'accord de convention signé entre l'Egypte et l'Etat congolais

concernant la réhabilitation de la route Kananga – Mbuji-Mayi dont le coût global des travaux est d'environ 300 millions USD.

Quoi qu'il en soit, la maladresse de l'IGF a terriblement énervé l'Egyptien Samcrete. Bien plus, elle a sérieusement indisposé le FPI, mandataire de l'Etat congolais dans l'accord conclu entre la RDC et l'Egypte. En dernier lieu, elle expose la RDC à de graves représailles financières pour autant que Samcrete, une multinationale bien respectée à travers le monde, a promis de défendre son honneur pour protéger son image.

On s'attend donc à une série de rebondissements au regard de l'évolution de cette affaire.

En attendant, voici, en encadré, le communiqué de presse de l'IGF, suivie de la réplique de Samcrete.

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Inspection Générale des Finances informe l'opinion nationale qu'elle n'a pas eu à valider un paiement par le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) de USD 27.000.000,00 (Dollars américains vingt-sept millions) en faveur de la Société SAMCRETE pour la construction de la Route Nationale n° 1, tronçon KANANGA – MBUJI MAYI.

En effet, depuis le mois d'avril 2022, cette Société avait déjà bénéficié d'un paiement de USD 27.257.727,00 (Dollars américains vingt-sept millions deux cent cinquante-sept mille sept cent vingt-sept) pour lesdits travaux.

A ce jour, l'évaluation des travaux sur terrain effectués par cette Société n'indique qu'une réalisation à hauteur de USD 3.109.000,30 (Dollars américains trois millions cent neuf mille virgule trente), soit un taux d'exécution physique de 11,41%.

Ainsi, la Société SAMCRETE doit encore justifier le montant de USD 24.148.018,70 (Dollars américains vingt-quatre millions cent quarante-huit mille dix-huit virgule septante) à sa disposition.

De ce fait, il n'y a pas opportunité, à ce stade, d'un paiement supplémentaire à effectuer à son profit.

Fait à Kinshasa, le 23 octobre 2023

Le Chargé de Communication
DIEUNIT KANYINDA MAMPINDA

Inspection Générale des Finances, n°30, Avenue des Forces Armées, Haut-Comptoirment
 +243 97 10 59 654 contact@igf.gouv.cd B.P 3683 Kinshasa, Congo

COMMUNIQUE DE PRESSE

En réponse à l'annonce faite par l'IGF le 23 octobre 2023 au sujet du projet de construction de la route RN1 Mbuji-Mayi Kananga sur la question du paiement anticipé, Samcrete rejette les allégations qu'elle contient et dispose en ce sens, de toutes les informations et preuves basées sur les faits et le droit confirmant l'inexactitude des éléments allégués.

L'entreprise Samcrete constate par ailleurs que cette annonce publique a été faite avant même d'avoir eu l'opportunité de répondre préalablement aux reproches formulés par l'IGF et en l'absence de preuve. Une telle initiative de l'IGF, que Samcrete se refuse à croire partisane et dirigée, porte gravement atteinte à la réputation de l'entreprise et reflète l'absence d'évaluation juste et objective de la part de l'IGF. Sans compter que l'IGF a ainsi confirmé publiquement violer les termes et conditions de paiement convenus dans le cadre de l'accord de projet.

Dans ce contexte, Samcrete présentera les informations et preuves factuelles de l'inexactitude de ces allégations par les voies légales appropriées et en accord avec les faits, la loi et le contrat.

Nonobstant ce qui précède, Samcrete confirme son engagement total dans le projet selon les termes du contrat signé avec le FPI.

Enfin, Samcrete se réserve le droit de demander la réparation de tous dommages causés par ces fausses allégations et l'indemnisation des préjudices matériels, moraux, financiers et réputationnels découlant de cette déclaration contraire aux faits et en violation du contrat de projet exécuté.

Le 25 Octobre 2023
 Samcrete Egypt Engineers and Contractors S.A.E
 Sherif Nazmy
 CEO / Managing Director

Grâce à l'accompagnement de l'ANAPI et de l'ARSP, le cabinet d'avocats Gauvin & Raji s'implante à Kinshasa

Spécialiste de la réglementation bancaire, le cabinet Gauvin & Raji va ouvrir un bureau en RDC, où il accompagnera l'implantation d'un groupe canadien actif dans la sous-traitance minière.

Installé à Paris et Casablanca, le cabinet d'avocats Gauvin & Raji a prévu d'ouvrir tout prochainement un bureau à Kinshasa. Un pari pour ce cabinet encore peu coutumier de

l'écosystème congolais, concentré sur le secteur bancaire et financier en Europe et au Maghreb. Ses deux associés, Alain Gauvin (un ancien d'Asafo & Co, le cabinet de Pascal Agboyibor) et Kawtar Raji-Briand, ont pris la décision très rapidement dans la foulée de leur venue à la dernière édition de «DRC Mining Week», la grand-messe des miniers en RDC, qui s'est tenue en juin à Lubumbashi.

S'il garde en ligne de mire le potentiel du secteur bancaire congolais, Gauvin & Raji entend accompagner l'arrivée dans le pays d'un acteur spécialisé dans l'extraction minière, en l'occurrence le groupe canadien Procan. Ce dernier est déjà présent sur le continent, plus particulièrement au Maroc, où il œuvre pour le compte de l'Office chérifien des phosphates (OCP). Des activités pour lesquelles Procan

s'appuie déjà sur l'expertise juridique de Gauvin & Raji.

En RDC, le groupe entend se positionner en créant une joint-venture avec des acteurs locaux, dont les identités demeurent sujettes à caution.

Pour préparer son implantation congolaise, la société canadienne et ses conseils au sein de Gauvin & Raji se sont rapprochés de deux instances. La première s'avère être l'Agence na-

tionale pour la promotion des investissements – l'ANAPI, sous la houlette d'Anthony Nkinzo Kamole. La seconde – l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), dirigée par Miguel Katemb Kashal – veille au respect de la loi obligeant les entreprises actives dans la sous-traitance à être détenues à au moins 51 % par des Congolais.

AVEC AFRICA INTELLIGENCE

Le site de Manono perd de plus en plus de l'intérêt

Un gisement de lithium gigantesque découvert aux USA dans un volcan américain met l'industrie en éruption

Une couche d'argile dans le cratère du volcan McDermitt, aux États-Unis, pourrait contenir 20 à 40 millions de tonnes de lithium. Un record. Mais si la carte des ressources de ce métal abondant se dessine encore, monter des mines n'est ni simple, ni rapide. Ramenée dans le contexte de la République Démocratique du Congo, cette découverte relègue au second plan l'intérêt pour le site de Manono qui regorge

également d'un important gisement de lithium. Le site de Manono, censé être assuré par l'Australien AVZ dans le cadre de la joint-venture Dathomir, est pris en otage par des décisions en contre-sens de Kinshasa. A Manono, tout est à l'arrêt, alors qu'à travers le monde, les découvertes de gisements de lithium s'enchaînent.

ECONEWS

Des volcanologues ont découvert ce qu'ils pensent être le plus grand gisement de lithium au monde dans l'ouest des États-Unis. Cette découverte est évidemment très importante pour les États-Unis et l'après-pétrole, à l'aube de la révolution électrique...

La nouvelle a tout ce qu'il faut de spectaculaire. Le plus grand gisement de lithium du monde aurait récemment été découvert sur la côte ouest des États-Unis. Plus sensationnel, voire hollywoodien : ce dernier est composé d'un type de minerai, encore non exploité, localisé dans un gigantesque cratère volcanique formé il y a 16 millions d'années, la caldeira de McDermitt.

Sur la base des sondages et relevés réalisés, ses roches renfermeraient jusqu'à 120 millions de tonnes de lithium, soit douze fois plus que les salines de Bolivie, jusqu'à présent considérées comme le plus grand gisement de lithium au monde. De quoi dépasser le plus grand réservoir connu : le salar d'Uyuni en Bolivie, et ses 10,2 millions de tonnes. Un chiffre qui a mis l'industrie en éruption.

Le vieux volcan permettrait donc de répondre à la demande mondiale pendant des décennies.

LA NOUVELLE DONNEE

Les constructeurs automobiles jouent des coudes pour sécuriser cet ingrédient critique de leurs batteries électriques, et l'annonce provient d'une des entreprises minières reconnues et déjà présente sur le site, Lithium Americas, qui s'est payé le luxe de publier ses résultats via un article scientifique dans le prestigieux journal Science Advances.

Le lithium fait partie de ces matériaux dont tout le monde aimerait disposer à l'infini tant il est indispensable à la transition énergétique, puisqu'il est l'un des composants essentiels des batteries pour les voitures électriques.

Selon les prévisions actuelles, il faudra environ un million de tonnes de lithium pour répondre à la demande mondiale d'ici à 2040, soit huit fois plus que la production totale de l'année dernière. En plus, c'est



Le site en question est situé sur la caldeira de McDermitt, ancien site volcanique situé à cheval entre le Nevada et l'Oregon

la Chine qui domine le marché : elle raffine aujourd'hui sur son sol 60 % du lithium mondial, contrôle 77 % des capacités de production de cellules de batterie et 60 % de la fabrication mondiale des composants de batteries.

ARGILES CHARGÉES DE LITHIUM

« Cette zone volcanique est connue depuis longtemps, contextualise Gaëtan Lefebvre, géologue chargé de l'intelligence minérale au Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) et auteur d'une récente note sur le sujet pour le compte de l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (Ofremi). La caldeira McDermitt s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés de superficie et compte déjà deux gisements bien identifiés dans la zone Sud : celui de Thacker Pass, développé par Lithium Americas, ainsi qu'un autre porté par Jindalee Resources. »

Dans les deux cas, des années d'exploration, de forages et d'études ont permis de prouver que les gisements font partie des plus grands des États-Unis.

TOUS LES INDICES

Selon les études publiées par Lithium America (qui porte aussi un grand projet de lithium issu de saumures en Argentine, Cauchari-Olaroz), Thacker Pass pourrait contenir 3 millions

de tonnes de lithium (sous forme élémentaire, ce qui correspond à plus de 16 millions de tonnes de carbonate de lithium, le composé chimique utilisé pour les batteries), dont 695 000 tonnes sont des réserves économiquement exploitables, rappelle le géologue du BRGM. Un trésor qui a convaincu le constructeur automobile General Motors d'investir 650 millions de dollars US en début d'année.

De son côté, Jindalee Resources parle de 2,1 millions de tonnes de lithium... Mais tout l'enjeu de l'étude scientifique a été de clarifier les mécanismes géologiques ayant abouti à une telle richesse minérale, et de les extrapoler à toute la zone, au moment même où les États-Unis cherchent des sources domestiques de lithium.

« Le lithium est un élément chimique très léger, ce qui favorise son lessivage, son transport et sa concentration. Ici, la source d'origine volcanique, combiné à l'activité de fluides hydrothermaux en profondeur ont contribué à sa sédimentation dans un lac volcanique et à sa concentration au sein d'argiles, une famille de minéraux compliquée, mais qui a une capacité d'absorption énorme », résume Gaëtan Lefebvre. Ce processus en deux étapes, détaillé par Lithium America, a donné naissance à une forme d'argile particulière, nommé illite. D'aspect meuble, elle contient d'importantes

quantités de lithium à de faibles profondeurs, ce qui limite le travail d'excavation nécessaire, souligne l'entreprise américaine.

Comme le note l'Ofremi, les teneurs de l'illite découverte par Lithium Americas sont deux fois plus élevées que celles des argiles classiques de la zone, avec 1,3 à 2,4% de lithium. Autres avantages : l'illite est relativement facile à séparer des autres minéraux grâce à des opérations de centrifugation avant dissolution dans de l'acide sulfurique pour obtenir la pureté requise pour servir à produire des véhicules électriques.

UN ÉLÉMENT RELATIVEMENT ABONDANT

De quoi changer la donne sur le marché américain ? « L'annonce ne sort pas du tout de nulle part, elle apporte des éléments chiffrés à partir de travaux anciens, c'est d'ailleurs pour cela que c'est du sérieux », note Gaëtan Lefebvre.

Prudent, il rappelle qu'il faut différencier les ressources identifiées (caractérisant un potentiel), des réserves exploitables économiquement. Les besoins en eau et les oppositions locales, notamment de peuples autochtones qui luttent déjà contre la mine de Thacker Pass (dont les autorisations administratives ont été validées début 2023), peuvent aussi limiter l'activité industrielle. Par exemple, le projet de Rio Tinto de Jadar en Serbie – qui voulait exploi-

ter un argile similaire baptisé jadarite – n'a pour l'instant pas vu le jour, malgré son potentiel.

« Les ressources et les réserves évoluent chaque année. Le lithium est abondant et il y a d'autres zones dans le monde où l'on sait qu'il y a un potentiel. Avec des travaux d'exploration supplémentaires, d'autres gisements considérables pourraient être découverts », rappelle le géologue. En Australie, en République Démocratique du Congo, ou même en Inde, des travaux d'explorations en cours pourraient mettre à jour d'importantes quantités de lithium. Et battre à nouveau les cartes de cette filière, dont la production doit être multipliée par 10 d'ici 2040 pour ne pas dépasser la barre des 1,5°C à la fin du siècle, estime l'Agence internationale de l'énergie.

L'EXPLOITATION POURRAIT DÉMARRER EN 2026

Indépendance. « Le développement d'une chaîne d'approvisionnement durable et diversifiée pour atteindre les objectifs en matière d'énergie à faible émission de carbone nécessite l'exploitation des ressources de lithium à la teneur la plus élevée avec les ratios déchets/masse de minerai les plus faibles afin de minimiser le volume de matière extraite de la Terre », soulignent les auteurs de l'étude.

« Les ressources en lithium des sédiments volcaniques sont susceptibles de répondre à cette exigence, car il s'agit généralement de gisements peu profonds, à fort tonnage et à faible ratio déchets/masse de minerai », ajoutent-ils.

L'exploitation pourrait démarrer en 2026. Ce serait vraiment spectaculaire. Les États-Unis ont quasiment doublé leur budget d'exploration pour le lithium entre 2021 et 2022, motivés par la volonté d'indépendance vis-à-vis de la Chine concernant l'approvisionnement en métaux stratégiques.

Le but pourrait être atteint. L'idée d'exploiter un tel gisement est cependant déjà contestée par des organisations environnementales et par deux tribus d'Amérindiens pour lesquelles la région du supervolcan est sacrée.

**GECAMINES S.A**

LA GÉNÉRALE DES CARRIÈRES ET DES MINES SA
419, boulevard Kamanyola
Lubumbashi, Province du Haut-Katanga
République Démocratique du Congo
Capital social : 2.401.500.000.000 Fc
RCCM : CD/L'SHI/RCCM/14-B-1678
Id. Nat. : 6-193-A01000M

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise au point concernant les allégations de détournement de fonds au sein de la Gécamines à travers sa filiale SIMCO

Kinshasa, le 26 octobre 2023 – Un certain nombre de documents ont récemment circulé dans les réseaux sociaux, attribués à l'Inspection Générale des Finances, alléguant que des actes de détournement auraient pu être commis par Gécamines en 2022, relatifs à des virements réalisés par SIMCO au profit de mandataires et agents de Gécamines entre octobre et décembre 2022.

Gécamines dément ces allégations et tient à apporter les précisions suivantes :

1. Au premier trimestre 2022, Gécamines a rejeté les propositions de Glencore en matière d'affectation des dividendes dans le cadre de son partenariat Kamoto Copper Company en raison de leur caractère insuffisant au regard des résultats de l'année et des modalités de la gestion passée.
2. Le Conseil d'Administration de Gécamines a désigné en avril 2022 une Commission Adhoc chargée de discuter avec KCC et Glencore AG des comptes et de la gouvernance.
3. Après la phase des travaux préparatoires, la Commission, accompagnée de ses conseils internationaux, a organisé une série de rencontres tenues entre mai et juillet 2022 avec Glencore pour contester et réviser les propositions et modalités d'affectation des résultats et revoir la gouvernance du partenariat.
4. Ces discussions ont notamment abouti à un paiement de dividendes de 211 millions USD en faveur de Gécamines au titre de l'exercice 2021, constituant le premier versement de dividendes jamais effectué par KCC en 20 années d'existence et le plus important dividende jamais perçu par Gécamines dans un de ses partenariats.
5. C'est au regard du résultat exceptionnel et inédit obtenu, qu'une gratification avait été autorisée par le Conseil d'Administration de Gécamines et payée entre octobre et décembre 2022 aux membres de la Commission Adhoc et aux agents ayant concouru à la réalisation de cet heureux dénouement.
6. Ce montant de 211 millions de dollars américains, a généré des taxes et impôts pour un total de 71 millions de dollars pour le Trésor Public.
7. Le Conseil d'Administration actuel de Gécamines ne peut donc que regretter de voir ainsi jetée en pâture l'entreprise auprès de l'opinion publique, pour des opérations parfaitement documentées au sein de ses organes sociaux, réalisées en toute transparence en 2022 via des virements bancaires aisément retraçables et retracés, mais malheureusement présentés une année plus tard comme de possibles détournements.
8. Gécamines prend bonne note des observations de l'IGF sur l'absence de réponse des organes saisis de Gécamines et tient à la disposition de l'IGF toutes les informations nécessaires.
9. Gécamines continuera à œuvrer vis-à-vis de ses partenaires pour mettre fin à ces anomalies et permettre un juste retour de l'exploitation des ressources minières mises à leur disposition, pour le bénéfice de son Actionnaire unique, l'Etat congolais.
10. C'est pourquoi, Gécamines se réservera le droit de demander réparation de tous dommages causés par de fausses allégations et l'indemnisation des préjudices matériels, moraux, financiers et réputationnels découlant de déclarations contraires aux faits.

53% des Congolais ne croient pas à la « *crédibilité* » du processus électoral (Sondage Les Points)

Le 20 décembre 2023, les Congolais seront appelés aux urnes pour renouveler aussi bien l'Assemblée nationale que les assemblées provinciales, sans compter les municipales. Mais, le clou de cette journée est sans conteste l'élection présidentielle. Si certains candidats présidentiables ont déjà présenté leur programme, d'autres promettent de le faire le 19 novembre prochain, jour du lancement de la campagne

électorale. Si la CENI (Commission électorale nationale indépendante) croit à la tenue des scrutins de décembre prochain, 53% des Congolais ne font pas confiance au processus électoral en cours. C'est la principale leçon d'un sondage réalisé par le cabinet Les Points, en collaboration avec New Pelican. Voici les condensés de ce sondage.

Sondage LES POINTS
Baromètre de référence en RDC
N° 495

Oct 2023, quoi de neuf dans le sondage LES POINTS ?
INTENTIONS DE VOTE A LA PRESIDENTIELLE.

RDC 2023, Le choc du 20 déc. 2023

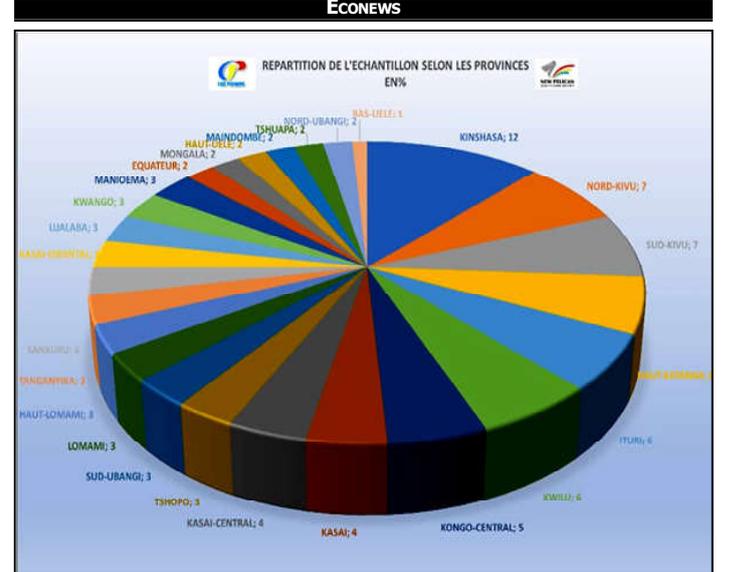
Sondage LES POINTS, réalisé dans les chefs-lieux des 26 provinces et certains territoires à forte concentration de la population congolaise le 15 Oct. 2023.

LES POINTS respecte les normes scientifiques et méthodologiques en matière de réalisation des enquêtes par sondage et s'efforce de publier les résultats de ses enquêtes de manière transparente et objective. Les commentaires repris dans ce rapport sont faits par les enquêteurs et ne constituent en aucun cas des analyses personnelles.

Le baromètre socio-politique LES POINTS vise à collecter des données à grande échelle de manière rapide, précise, solides et rigoureuse sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo grâce à une technologie de pointe qui rationalise le processus d'enquête et garantit l'intégrité des données.

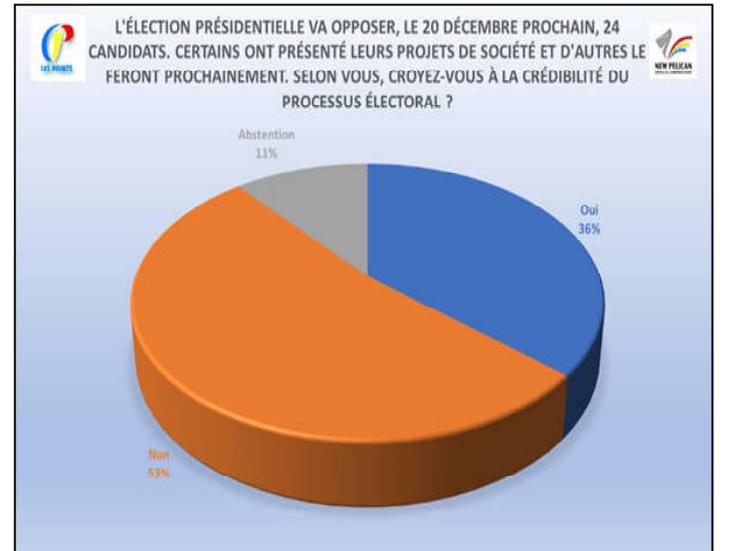
Aucune publication totale ou partielle de ce sondage ne peut être faite sans notre express accord.

Sondage LES POINTS



1. NOTICE TECHNIQUE

Organisme ayant réalisé le sondage	LES POINTS
Commanditaires du sondage	NEW PELICAN
Objet du sondage	Intentions de vote à l'élection présidentielle RDC 2023
Nombre de personnes interrogées	2.000 personnes inscrites sur les listes électorales, disposant leurs cartes d'électeurs constituant un échantillon représentatif de la population congolaise âgée de 18 ans et plus.
Méthodologie	Enquête quantitative par la méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe ; âge ; études faites ; profession ; tendances politiques et religieuses ; communes (territoires) de résidence ; provinces d'origine et comportement par catégorie de l'interviewé(e).
Dates de réalisation des interviews	Le 15 Oct. 2023
Date de diffusion prévue	Le 23 Oct. 2023
Terrain d'application	Chefs-lieux des 26 provinces et certains territoires à forte concentration de la population.
Mode de recueil	Par téléphone et Face à face Panel LES POINTS

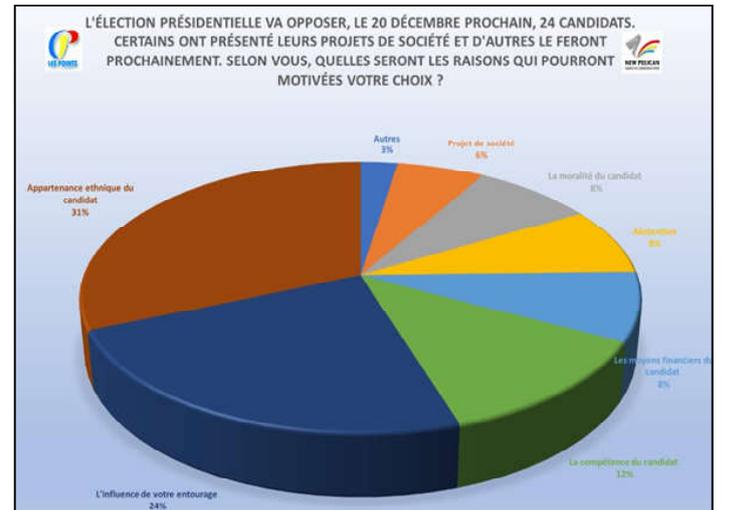


2. PRÉCISIONS SUR L'INTERVALLE DE CONFIANCE

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Échantillon	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 2 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,3. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,7% et 11,3% (plus ou moins 1,3 points).



Côte d'Ivoire, Rwanda, Maroc ... L'Afrique (partiellement) à contre-courant des contraintes économiques internationales

Alors que l'économie mondiale connaît des perturbations qui ont leur lot d'effets sur les différentes régions de la planète, le continent africain – bien qu'heurté – voit sa dynamique catalysée par certains pays, selon les perspectives économiques du Fonds monétaire international (FMI). Si 2023 est considérée comme une année « transitoire », 2024 s'annonce meilleure. Jihad Azour, directeur de la région Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie centrale et Luc Eyraud, chef de division en charge des études économiques sur la zone Afrique subsaharienne, en disent plus dans cet entretien avec La Tribune Afrique. Entretien croisé.

Pour la première fois, le FMI a publié un rapport spécial sur l'ensemble du continent - en plus des traditionnelles perspectives économiques sous-régionales - soulignant notamment les perturbations liées au séisme survenu au Maroc, aux inondations en Lybie et au cyclone au Malawi. Pour quelles raisons ? Est-ce la première édition d'autres publications à venir ?

JIHAD AZOUR - La tenue sur le continent africain - plus précisément au Maroc - des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, 50 ans après leur organisation au Kenya, était pour nous une occasion exceptionnelle de marquer cet anniversaire en donnant une image globale de l'Afrique. D'autant que nous croyons fermement que ce continent, avec son potentiel, mérite d'avoir à la fois une vue d'ensemble. Il s'agit également à travers ce rapport, de renforcer les échanges et l'information entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Récemment d'ailleurs, nous avons fait plusieurs publications panafricaines : sur le commerce et l'importance du libre-échange, la question climatique, etc. Nous en ferons de plus en plus, afin de montrer le potentiel du continent dans sa globalité et soulever les questions qui sont pertinentes pour les deux rives de l'Afrique.

Malgré le recul de la croissance du continent que vous prévoyez globalement à 3,15% (3% en Afrique du Nord et 3,3% au Sud du Sahara) en 2023 contre 3,9% l'an dernier, l'Afrique reste au-dessus de la moyenne mondiale (3%), loin devant l'Europe (0,7%) et l'Amérique (2,2%). Quels sont les pays qui portent cette dynamique ?

JIHAD AZOUR : L'année 2023 est une année de transition. Il y a eu une forte reprise après la crise Covid, surtout en 2022 où les taux de croissance étaient élevés. Cependant, la lutte contre l'inflation aux niveaux mondial et national, mais aussi le ralentissement économique qu'ont connu certaines zones du monde, ont pesé sur l'Afrique du Nord. En dépit de cela, le niveau de croissance était

meilleur que dans certains autres pays du monde grâce à plusieurs éléments : le premier est en lien avec le dynamisme observé dans quelques pays ou dans certains secteurs. Le secteur du tourisme, à titre d'exemple, a bénéficié d'une reprise assez forte en 2023. Le secteur agricole a partiellement permis à la Tunisie et au Maroc d'avoir une croissance meilleure. Un pays comme l'Égypte - qui dispose d'une grande économie et d'un fort potentiel - a connu un ralentissement cette année, mais les perspectives pour l'année prochaine présagent une reprise de la croissance. La dynamique est donc portée par quelques secteurs et par quelques pays. En outre, la hausse du prix du pétrole et du gaz a permis à un pays comme l'Algérie de voir son secteur énergétique reprendre des couleurs en 2023.

LUC EYRAUD - En Afrique subsaharienne de manière générale, les pays qui s'en tirent le mieux ont une structure de production diversifiée et maintiennent un rythme de croissance d'à peu près 6%, si on prend la moyenne 2022, 2023, 2024. En revanche, les pays producteurs de matières premières - dont le rythme de croissance sur la période affiche une moyenne proche de 3% - sont plutôt ceux qui s'en tirent le moins bien. On a donc quasiment une croissance deux fois plus forte dans les pays diversifiés par rapport aux pays dont l'économie est fondée sur l'exploitation des matières premières. Il est toutefois intéressant de noter que cette divergence de performance entre ces deux groupes existe depuis au moins le début des années 2010. Celle-ci s'est maintenue et ne devrait pas changer de sitôt selon nos projections. En 2023 à titre d'exemple, des pays diversifiés comme la Côte d'Ivoire, le Mozambique ou le Rwanda sont au top de la distribution de la croissance. Au bas du tableau, figurent soit des pays fragiles, soit des pays producteurs de matières premières, mais aussi l'Afrique du Sud qui a une croissance très faible cette année suite à ses problèmes électriques.

LA DIVERSIFICATION EST DONC LA CLÉ DE LA CROISSANCE EN AFRIQUE...

LUC EYRAUD : Tout à fait. Je dirais deux choses : première-



ment, la diversification est très importante, mais c'est un objectif de moyen terme. Un pays ne peut pas se diversifier du jour au lendemain. Ainsi, les pays riches en matières premières devront commencer par améliorer la gestion de leurs ressources, le Botswana montre l'exemple. Cela implique plus de transparence, une meilleure gouvernance, une lutte plus évidente contre la corruption, des politiques d'amélioration de la compétitivité et de la gestion des charges du secteur public, en favorisant l'émergence du secteur privé, ainsi que la mise en œuvre de stratégies claires de diversification. Tout cela, afin d'éviter ce qu'on appelle dans le jargon « la malédiction des ressources naturelles ».

Les études sur le continent évoquent une année 2023 « difficile », en raison notamment de l'inflation et les répercussions continues de la guerre en Ukraine. Jihad Azour, vous évoquez une « année de transition ». En dépit de cela et du recul de la croissance, vous notez quelques avancées, notamment sur le plan macroéconomique, relevant la résilience du continent. Comment expliquez-vous cela ?

JIHAD AZOUR : La dynamique économique pour cette année et l'année prochaine peut se résumer en quelques points. Premièrement, il y a une amélioration dans le contrôle du risque inflationniste, qui va se traduire par une décroissance de l'inflation à partir de 2023, permettant aux pays d'assouplir les politiques monétaires restrictives. Deuxièmement, il y a une reprise de croissance pour un certain nombre de secteurs. J'ai déjà parlé du tourisme, mais je citerai aussi le secteur industriel et celui des services, qui se sont améliorés au cours de cette année et qui devraient poursuivre cette tendance. Par ailleurs, les facteurs ayant conduit à la baisse de la production pétrolière en 2023 vont graduellement favoriser une augmentation de la production en 2024, permettant aux pays pétroliers de retrouver une plus forte croissance de ce secteur. Nous prévoyons également pour l'économie égyptienne une reprise à partir de 2024. Ceci dit, il

faudrait signaler d'une part, les incertitudes qui grandissent, avec les chocs successifs et le dernier choc géopolitique [la guerre Hamas-Israël, ndr], et d'autre part les risques comme celui du maintien des taux d'intérêt mondiaux à un niveau assez élevé et le risque d'un ralentissement plus marqué de la croissance économique dans certaines zones importantes à l'instar de la Chine ou les pays avancés, ce qui aurait un impact sur la demande mondiale, et par ricochet sur la croissance économique de la région.

LUC EYRAUD : Il y a deux bonnes nouvelles au Sud du Sahara. La première, c'est la croissance qui devrait reprendre l'an prochain. Cette reprise, déjà observable dans certains pays cette année, s'explique par le retour progressif à la situation pré-Covid en dépit des chocs. Ensuite, l'environnement externe devrait devenir un peu moins négatif, favorisant ainsi une accélération de la croissance. La demande externe aussi devrait s'accélérer l'an prochain. Mais on a aussi, dès cette année, quelques bonnes nouvelles. La première est que l'inflation mondiale commence à baisser, poussant les banques centrales de tous les grands pays dans le monde à mettre une pause à la hausse continue de leurs taux d'intérêts observée récemment. Ceci est plutôt une bonne nouvelle pour l'Afrique, car cela va diminuer la pression sur les taux de change des pays du continent. La deuxième bonne nouvelle est la baisse des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux. En outre, des facteurs domestiques peuvent également expliquer la reprise et la résilience, comme en Afrique du Sud où l'amélioration de la gestion des problèmes électriques a permis de réviser à la hausse ses perspectives de croissance. Les projets d'exploitation imminente d'hydrocarbures et de mines au Sénégal, en République démocratique du Congo (RDC) en Sierra Leone ou Liberia augurent de meilleures perspectives.

La deuxième bonne nouvelle est que les déséquilibres macroéconomiques liés à la dette et à l'inflation, qui suscitaient l'inquiétude récemment, ne disparaissent pas du jour au lendemain, mais commencent à se dissiper. Le

plus évident, c'est l'inflation, qui a commencé à baisser dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. L'inflation moyenne, elle est passée de 10% en moyenne à près de 7% aujourd'hui, grâce notamment à la baisse des prix des produits pétroliers et des prix des produits alimentaires, mais aussi grâce à des facteurs très spécifiques à chaque pays. La dette qui est le problème le plus complexe à gérer. Mais après de fortes augmentations durant les dernières années, a commencé à se stabiliser en part de PIB à partir de 2021-2023. Nous attendons l'an prochain, pour la première fois, une baisse du ratio dette/PIB. Cela est dû aux efforts que font les pays pour assainir leurs finances publiques.

Les pays producteurs de pétrole sont les plus exposés aux moins bonnes performances économiques, selon vos prévisions. Alors qu'on assiste récemment à une volatilité des cours du pétrole suite au conflit entre le Hamas et Israël, quelle incidence pourrait avoir cette volatilité sur les résultats de ces pays pétroliers selon vous ?

JIHAD AZOUR : Chaque pays est différent. Si je prends le cas de la Libye, la reprise observée en 2023 est due aussi à l'augmentation du niveau de production pétrolière qui a été fortement impactée l'année dernière par la situation locale. L'Algérie a, quant à elle, bénéficié indirectement de la forte demande de gaz par l'Europe qui, suite à la guerre en Ukraine, a cherché à diversifier ses sources d'approvisionnement. Cela a permis au secteur gazier d'être porteur de croissance. La dynamique est différente en 2023-2024, parce que ce ne sont pas les prix qui ont impacté le secteur pétrolier, mais plutôt l'extension de l'accord OPEC+ pour la réduction de la production du pétrole. Résultat : malgré la hausse des prix, qui était substantielle cette année, surtout au troisième trimestre, la croissance ou le volume d'activité était moindre que l'année dernière, à cause de la baisse des volumes de production. Ceci étant dit, je pense que le plus important à signaler est la très forte incertitude dans laquelle se trouve le monde actuellement, à cause de la situation géopolitique et le risque que cela peut avoir sur le marché de l'énergie. Il faut donc être vigilant dans les prévisions pour l'année prochaine et encourager les pays à rester dans leurs politiques économiques assez conservatrices, afin d'éviter tout dérapage.

LUC EYRAUD : C'est une bonne question. De manière générale, la volatilité des matières pre-

(Suite à la page 10)

Des chars israéliens dans Gaza : prélude à une offensive redoutée

Près de trois semaines après l'attaque du Hamas, l'armée israélienne mène d'intenses préparatifs avant son offensive terrestre sur Gaza, tandis que la crainte d'une extension du conflit enfle. Des véhicules blindés israéliens ont fait une incursion dans le nord de la bande de Gaza dans la nuit. La communauté internationale s'inquiète d'un déploiement terrestre imminent.

Israël a annoncé le 26 octobre être entré quelques heures avec des chars dans la bande de Gaza, pour «préparer le champ de bataille» d'une offensive terrestre, au 20^e jour de sa guerre contre le Hamas. Cette probable opération, promise à maintes reprises depuis l'attaque meurtrière du 7 octobre, inquiète une grande partie de la communauté internationale.

«Durant la nuit, l'armée a mené un raid ciblé avec des chars dans le nord de la bande de Gaza, dans le cadre de ses préparatifs pour les prochaines étapes du combat», selon un communiqué du porte-parole militaire. Les soldats «ont quitté la zone» à la fin de l'opération, a-t-il assuré.

Selon des images en noir et blanc rendues publiques par l'armée israélienne, des véhicules blindés et des bulldozers passent au travers d'un grillage de protection, similaire à celui séparant Israël de la bande de Gaza.

Selon l'armée israé-

lienne, durant leur incursion nocturne, les soldats «ont localisé et frappé de nombreux terroristes, leurs infrastructures et des positions de lancement de roquettes antichars, et opéré pour préparer le champ de bataille».

224 OTAGES RETENUS DANS LA BANDE DE GAZA

Tsahal, l'armée israélienne, a déclaré jeudi que le nombre de personnes retenues en otage dans la bande de Gaza depuis l'attaque massive du Hamas du 7 octobre s'élevait à 224. Le précédent bilan faisait état de 222 otages. Ce chiffre pourrait encore augmenter, prévient l'armée israélienne. Ces derniers jours, quatre otages ont été libérés.

Le 25 octobre, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait confirmé la préparation d'une offensive terrestre contre le Hamas dans la bande de Gaza. «Quand, comment, combien, et les considérations que nous prenons en compte, je ne peux pas rentrer dans



Tsahal se prépare à un assaut imminent de la bande de Gaza.

le détail», avait-il indiqué.

Une offensive terrestre s'annonce difficile dans ce territoire très densément peuplé, truffé de tunnels où le Hamas cache armes et combattants, et en présence de plus de 200 otages. Elle inquiète une grande partie de la communauté internationale.

Emmanuel Macron a jugé qu'une offensive terrestre «massive» dans la bande de Gaza serait une «erreur». Son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi a, lui, appelé à éviter une «invasion terrestre de Gaza».

«PAUSE HUMANITAIRE»

Aux États-Unis, le président Joe Biden a affirmé qu'Israël avait «le droit» et «la responsabilité» de se défendre mais qu'il devait faire tout son possible «pour protéger les civils innocents». Il a toutefois assuré ne pas avoir «exigé» de Netanyahu qu'il retarde son éventuelle offensive jusqu'à la libération des otages aux mains du Hamas. Pour Washington, un cessez-le-feu «à ce stade ne bénéficierait qu'au Hamas». La Maison Blanche a suggéré

plutôt des «pauses» pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Réunis en sommet à Bruxelles le 26 octobre, les 27 pays de l'Union européenne vont débattre de cet appel à une «pause humanitaire». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait appelé mardi à un «cessez-le-feu humanitaire immédiat» et condamné les «violations claires du droit humanitaire» dans le territoire palestinien, provoquant la colère d'Israël.

AVEC AFP

Côte d'Ivoire, Rwanda, Maroc ... L'Afrique (partiellement) à contre-courant des contraintes économiques internationales

(Suite de la page 9)

mères -même quand les prix montent -n'est pas très bonne, y compris pour les pays producteurs. Cela peut décourager l'investissement, en raison de l'instabilité des prix et avoir une incidence négative sur la croissance. De plus, on a beaucoup parlé de ce que des pays comme l'Angola ou le Nigeria n'ont pas pu totalement tirer parti du haut niveau des prix du pétrole, en raison du sous-investissement. Il y a aussi eu un problème de vol de pétrole au Nigeria, qui a fait que même en cas de hausse des prix, ils n'arrivent pas à tirer leur épingle du jeu en augmentant la production. Je serais donc très prudent à ce stade sur l'interprétation de ce qui peut se passer avec le conflit actuel et l'effet sur les prix, parce que pour l'instant, on ne voit pas très clair dans la tendance qui pourrait s'installer. Les semaines qui viennent seront donc importantes pour comprendre comment les événements récents impactent effectivement les prix des matières premières et quelles effets cela pourrait avoir sur la croissance des pays.

s'améliorent en dépit des contraintes. Il y a relativement de bons espoirs au sujet de la dette et de l'inflation (la question budgétaire et fiscale. Pourrait-on être optimiste pour 2024, quand on sait notamment que la problématique liée au financement se pose encore avec acuité ?

JIHAD AZOUR : Avec les turbulences sur les marchés financiers internationaux, il y a eu un certain ralentissement par rapport à l'année dernière, et cela risque de se maintenir. L'accès au financement - surtout le financement du marché - va donc être plus restreint que par le passé. Ce qui peut rendre le service de la dette élevé et éroder les marges de manœuvre financières et les marges de manœuvre fiscales pour un certain nombre de pays en Afrique du Nord. De plus, la tendance qu'ont les pays ces dernières années de se financer via leur système financier, crée aussi un fardeau supplémentaire sur le secteur financier local. Que faut-il faire ? Il faut à la fois renforcer le cadrage microéconomique pour ces pays,

c'est-à-dire avoir les politiques nécessaires pour contrôler la dette, le risque de la dette..., qui permettent de faire baisser les primes de risque. Ces pays ont également besoin d'appui. Dans ce sens, FMI a constamment continué à adapter ses produits. Nous allons augmenter nos capacités d'action à travers l'augmentation des quotas, renforcer notre capacité à fournir des financements subventionnés aux pays les plus faibles, en termes de niveau de croissance économique. Nous sommes en train de remplir le Fonds qui donne des subventions aux financements, de mobiliser aussi l'assistance bilatérale et multilatérale pour permettre à fournir des financements adaptés aux besoins. En plus, le FMI a développé un nouveau mécanisme de financement qui aide les pays à gérer la question climatique, avec des financements longs et des échelonnements très adaptés pour la transformation énergétique.

LUC EYRAUD : Comme je l'ai déjà dit, au FMI, nous nous attendons au redémarrage de la croissance l'an prochain passant de 3,3% à 4% en Afrique subsaharienne,

avec une reprise plus forte dans les pays aux économies diversifiées que dans les pays producteurs de matières premières. L'inflation devrait continuer de baisser, grâce à une stabilité relative des prix des matières premières, le pétrole en l'occurrence, et grâce aux mesures prises par les gouvernements africains, lesquels ont notamment réduit leurs budgets et commencé l'assainissement des finances publiques. Nous nous attendons donc à une désinflation. Concernant le déficit budgétaire, on avait déjà près d'un point de PIB d'ajustement en 2023, nous prévoyons un point de PIB d'ajustement budgétaire supplémentaire dans les pays en 2024. Cela devrait suffire à infléchir la trajectoire de la dette dans cette région. Et comme je le disais plus haut, nous nous attendons à ce que pour la première fois, le ratio dette/PIB commence à baisser en 2024.

Concernant la question de ce que nous appelons la pénurie de financement, il y a un premier aspect conjoncturel qui s'améliore un peu, avec une tendance à la baisse des spreads, c'est-à-dire les taux d'emprunt des pays sur les

marchés internationaux, mais pas suffisamment conséquente pour que les pays puissent de nouveau émettre des euro-obligations. La baisse de l'inflation domestique et internationale devrait réduire les taux d'intérêts et ainsi les coûts de financement. Cela est positif. Cependant, il y a des contraintes externes liées aux financements des bailleurs, notamment la Chine qui a considérablement réduit ses financements en Afrique subsaharienne ces dix dernières années. Au FMI, nous avons augmenté nos contrats cycliques et offert 55 milliards de dollars de financements aux pays d'Afrique subsaharienne depuis 2020. Nous avons développé de nouveaux instruments ... Nous sommes donc extrêmement présents. Mais le FMI, c'est quand même une partie de l'architecture financière internationale. Il faut aussi que les bailleurs bilatéraux donnent davantage aux pays africains ou donnent ou prêtent davantage à des taux concessionnels aux pays africains.

PROPOS RECUEILLIS PAR RISTEL TCHOUNAND (LA TRIBUNE AFRIQUE)

En somme, les pays africains

Ligue Africaine de Football : l'ES Tunis élimine le TP Mazembe après une balade

Après sa victoire d'un but à zéro (1-0), en match aller de la Ligue Africaine de Football, le TP Mazembe n'a pas pu conserver son avantage, battu à plate couture, jeudi à Radès (Tunisie), par l'Espérance de Tunis (3-0). Pour la première édition de cette Ligue, Mazembe n'est pas parvenu à franchir la phase de quart.

L'Espérance Sportive de Tunis a éliminé le Tout Puissant Mazembe de la Ligue Africaine de Football, après une victoire 3-0, jeudi au Stade de Radès (Tunisie). Vainqueurs 1-0 à l'aller, les Corbeaux de Lubumbashi n'ont pas fait le poids lors de cette partie décisive.

LE TP MAZEMBE PERD SON AVANTAGE PEU AVANT LA PAUSE

Les Espérantistes ont pris le dessus dans le jeu très tôt avec la possession de jeu et étaient près d'ouvrir le score à plusieurs reprises sans succès. La faute à une bonne défense du TP Mazembe qui a donné du fil à retordre aux locaux avec un 4-3-2-1 compact dans les transitions défensives. Avec

zéro tir tenté, l'équipe de Lubumbashi a peiné à profiter de ses temps forts.

Cela a donné encore plus d'opportunités à l'ES Tunis, qui a finalement trouvé la faille à la 45^e, pour ouvrir le score. Sur l'action, Ghaith Ouahabi a marqué au deuxième poteau dans le but vide, à la suite d'un coup de tête enroulé d'un de ses coéquipiers qui venait de profiter d'un corner.

Cela a permis aux Tunisiens de rentrer aux vestiaires avec une légère avance d'un but au Stade de Radès, après une mi-temps où ils ont tiré trois fois contre zéro pour leurs adversaires. Ayant remporté 1-0 le match aller à Dar es-Salaam, le TP Mazembe n'était pas encore en grande difficulté.

L'ES TUNIS SORT LE GRAND JEU EN SECONDE PÉRIODE

Après la pause, les Corbeaux sont revenus plus entreprenants, avec un jeu plus offensif grâce à un bloc haut que Lamine N'Diaye a proposé. L'entraîneur sénégalais



Une phase de la partie entre Espérance de Tunis et Mazembe, jeudi au stade de Radès.

a dû sortir Fofana, Zemanga et Mbaye (deux attaquants et un défenseur) avant ce dernier trois quarts d'heure décisif. Toutefois, l'incapacité des Congolais à garder le ballon dos au but et en un contre un, a plombé la majorité de leurs initiatives offensives.

L'ES Tunis a failli faire le break à la 61^e sur une frappe déviée du Brésilien Rodrigo Rodrigues. Quelques secondes après, le TPM a eu deux occasions nettes en deux minutes. D'abord, Kinzumbi a lui-même buté sur le gardien adverse et a ensuite trouvé

Likonza quelques secondes après, mais ce dernier a aussi vu le portier tunisien sur la trajectoire de son tir cadré.

Malgré une pression soudaine des Congolais, leurs adversaires ont profité de cette phase de jeu pour faire mal à la 76^e. Sur une perte de balle de Kinzumbi au milieu de terrain, l'ES Tunis a lancé un contre, suivi d'actions collectives, qui ont fini sur un but d'Oussama Bouguerra.

Dix minutes plus tard, d'un coup de tête, Mohamed-Amine Tougaï a douché les derniers espoirs des Congolais

avec le but du 3-0 à la suite d'un coup franc, concluant une partie dominée largement par les siens. Face à un adversaire bien rangé et techniquement au-dessus, le TP Mazembe a mordu la poussière.

AL AHLY ET MAMELODI QUALIFIÉS

Al Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) ont obtenu, mardi 24 octobre, leurs billets pour la demi-finale. Les Egyptiens ont validé leur ticket après le match nul d'un but partout (1-1) face à Simba FC (Tanzanie), en match retour au Caire (Egypte). Les Egyptiens se qualifient sans gagner à l'avantage de deux buts marqués à Dar es-Salaam.

De son côté, Mamelodi Sundowns a concédé à domicile un nul vierge (0-0) devant Pedro Atletico de Luanda (Angola). Les Sud-africains se sont qualifiés grâce à leur victoire deux buts à zéro (2-0) en match aller à Luanda.

Al Ahly et Mamelodi Sundowns s'affronteront en demi-finale, en match aller, ce dimanche 29 décembre. Avec sa victoire (3-0) face au TP Mazembe, les Tunisiens l'ES Tunis défilent, en demi-finale, le vainqueur du match Wydad AC vs Enyimba.

Avec Africatopsports.com

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'Info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Linafoot : Etoile du Kivu reçoit V. Club ce samedi à Bukavu

NANA KANKU AVEC ACP

Après avoir perdu, au stade Joseph Kabila de Kinshasa, son match contre Maniema Union par deux buts à zéro, l'AS V. Club sera reçue ce samedi 28 octobre par l'Etoile du Kivu, au stade de la Concorde de Kadutu (Bukavu), sous le coup de 15h30 heure locale.

L'AS V. Club a transité par Goma, jeudi 26 octobre, en partance pour la ville de Bukavu. Les poulains de Raoul Shungu sont déterminés à gagner cette rencontre en vue de récupérer les trois points perdus face à Maniema Union.

BAZANO DICTE SA LOI SUR PANDA B52

Bazano de Lubumbashi a dicté sa loi sur Panda B52 de Likasi, par 3-0, mercredi, au stade Frédéric Kibasa Maliba, au Sud Est de la RDC en match de la 7^{ème} journée du groupe A du championnat de la Ligue nationale de football.

La Jeunesse Sportive du groupe Bazano a mené à la



Après la défaite face à Maniema Union, V. Club doit se racheter ce samedi à Bukavu devant Etoile du Kivu

pause par 2-0, sur un doublé de Kiala Nsingani (20^e et 40^e). Au retour des citrons, Nshimba Kahilu (81^e) a, définitivement, corsé l'addition pour le résultat final de 3-0.

C'est la 3^{ème} victoire de Bazano, en huit sorties, après les deux premières, enregistrées devant Sanga Balende (1-0) et face à l'US Tshinkunku (5-1). Ce qui lui a valu la cote de 10 points en attendant son dernier match de la phase aller contre Lubumbashi Sport.

De son côté, l'US Panda est bloquée sur ses huit points, après neuf matches livrés pour un total de cinq défaites, a ainsi bouclé la phase aller de ce groupe A.

LUPOPO DOMINE DON BOSCO (3-1)

Le même mercredi, toujours au stade Frédéric Kibasa Maliba, dans un derby lushois, le FC Saint Eloi a dominé le CS Don Bosco, sur la note de 3-1.

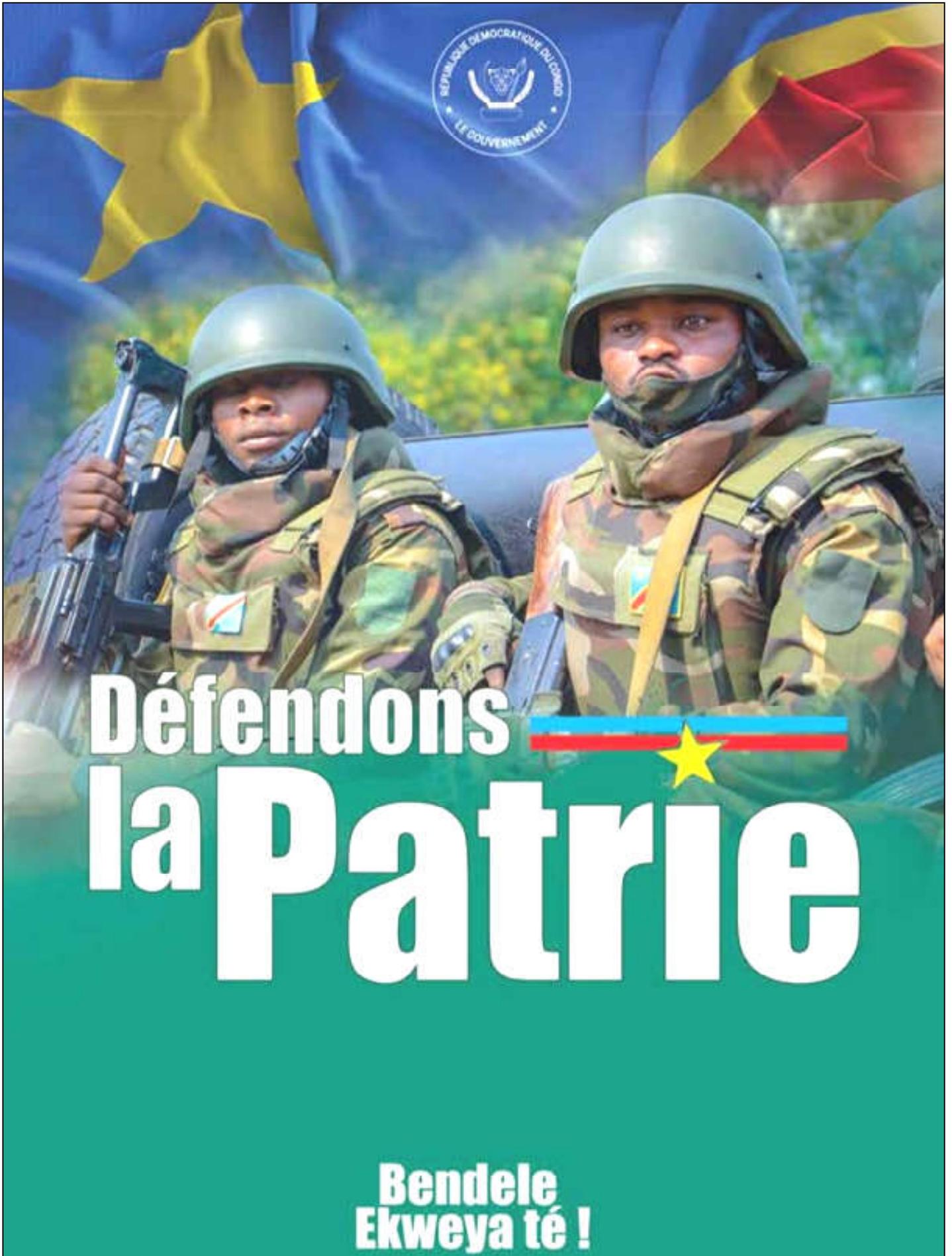
Saint Eloi Lupopo qui

a bien pris la température de son adversaire, a ouvert le score, par Harvy Ossette (15^e).

Don Bosco a mis près d'une vingtaine de minutes pour rétablir l'équilibre, après l'égalisation de Tide Mbabu (35^e). A 1-1, les adversaires ont pris la direction des vestiaires pour les citrons.

A la reprise, les Lumpas ont ajouté deux autres buts dont un d'Horso Mwaku (56^e) sur penalty et un autre du défenseur de Don Bosco, Héritier Nday (88^e), contre son camp, en conclusion d'un centre de Kazema de Don Bosco. Lupopo s'est donc vu gratifier d'une 6^{ème} victoire après celle devant Blessing (2-0), Simba (2-0), Bazano (3-1), Panda (3-0) et Sanga Balende (3-0, par forfait).

Sur un total de huit matches livrés, les Lumpas ont fait un nul contre Mazembe (0-0) et ont courbé l'échine devant Lubumbashi Sport (1-2). Les Salésiens de Lubumbashi viennent d'enchaîner avec une deuxième défaite de la saison en six livraisons.



Défendons
la Patrie

**Bendele
Ekweya té !**